

« Soldats !

L'histoire des peuples est en grande partie l'histoire des armées. De leurs succès ou de leurs revers dépend le sort de la civilisation ou de la patrie.

Vanquies, c'est l'invasion ou l'anarchie ; victorieux, c'est la gloire ou l'ordre.

Aussi les nations, comme les armées portent-elles une vénération religieuse à ces emblèmes de l'honneur militaire qui résument en eux tout un passé de luttes et de triomphes »

10 mai 1852.

Louis-Napoléon Bonaparte

LES INSIGNES DE LA MEDAILLE MILITAIRE

On pourra éventuellement s'interroger sur l'intérêt de cette nouvelle étude qui vient après que de nombreux auteurs aient littéralement disséqué cette institution qu'est la Médaille Militaire.

En effet, ces auteurs, joignant un patriotisme ardent à une grande érudition, en ont analysé tous les aspects historique et philosophiques et apparemment épuisé le sujet.

Cependant, la lecture des textes laisse apparaître une lacune qui prend, pour nous collectionneurs, une certaine dimension et qu'il nous a semblé intéressant de combler.

En effet, ce n'est qu'en 1923 que le Comte Michel de Pierredon (auquel tout chercheur ou collectionneur de décorations se devrait de rendre hommage) s'est, le premier, penché sur le problème des insignes.

Dans un «essai de catalogue rationnel», il décrit 15 variantes de fabrication de médailles militaires en 7 types différents.

Depuis cette date, aucune recherche sérieuse n'a été publiée et ce sont les travaux du Comte de Pierredon qui ont été empruntés directement ou indirectement sans apport vraiment substantiel.

A dire vrai, l'analyse proposée pouvait à cette époque paraître exhaustive. La croissance du nombre de collectionneurs a cependant provoqué la «sortie» de nombreux modèles inconnus et démontré qu'il n'en était rien.

Patiemment, nous nous sommes attachés à rechercher des variétés supplémentaires en souhaitant ainsi apporter notre modeste participation pour une meilleure connaissance du sujet.

Donc nous avons identifié une soixantaine de variantes, ce qui pourra à priori paraître beaucoup. Cependant, comme on le verra ci-après, de nombreuses questions attendent encore une réponse.

Précisons bien qu'il s'agit de variétés de fabrication aussi, amis collectionneurs, avant d'aller plus loin, entendons nous bien :

Depuis sa création, la Médaille Militaire a été fabriquée par une dizaine de fabricants et distribuée par centaines de milliers d'exemplaires. La «rareté» de certaines pièces décrites est, en grande partie, le résultat de la spéculation effrénée entretenue de nos jours par certains spécialistes patentés contre l'appétit desquels nous vous mettons en garde. En conséquence, si Dame la chance, par une acquisition heureuse, venait à vous favoriser, ne rêvez pas trop à la fortune, vous risqueriez d'être déçus.

CARACTERES GENERAUX DES INSIGNES

Les caractères de la Médaille Militaire communs à tous les types sont :

«Une médaille formée d'une couronne de laurier en argent entourant un médaillon central rond en or, portant une bordure d'émail bleu ; le médaillon central présentant : sur la face, une effigie et sur la bordure d'émail bleu une légende en lettres capitales d'or ; sur le revers la légende VALEUR ET DISCIPLINE en relief sur fond d'or».

Les décrets des 29 février 1852 et 8 novembre 1870 fixèrent le diamètre de l'insigne à 28 mm, le premier stipulant en outre que la médaille devait être portée «attachée par un ruban jaune avec un liseré vert sur le côté gauche de la poitrine».

Il est bon de savoir qu'officiellement, il n'y eut que trois types de la Médaille Militaire. Celui, déterminé par le décret du 29 février 1852 que nous appelons 1er type et qui porte l'effigie du Prince LOUIS NAPOLEON. Celui, fixé par le décret du 8 novembre 1870 dans lequel cette effigie est remplacée par celle de Cérès symbolisant la République surmontée d'un trophée d'armes formant bélière.

Enfin, celui de 1951, sur lequel le millésime de l'avers (1870) a été supprimé.

Le découpage adopté est donc arbitraire mais il constitue une tentative vers une chronologie exacte qui reste à étayer par des documents irréfutables (textes officiels, catalogues de fabricants, etc.).

CLASSIFICATION

Avant d'énumérer les différents types connus, nous ne saurions passer sous silence ce qui est généralement considéré comme un projet non retenu de la Médaille Militaire.

Nous avons une maquette en bronze (fig. 1), vente x 1924 et vente Morange 1975, et en connaissons une médaille (fig. 2).

Celle-ci se trouve au Musée de la Légion d'Honneur. Elle est en métal blanc d'épaisseur 4. Son anneau est très fort et la disposition de son ruban présente quelque parenté avec le montage allemand.

On notera que le texte du revers est COURAGE ET DISCIPLINE alors que le modèle définitif porte VALEUR ET DISCIPLINE (fig. 3).



Avers

Fig. 1



Fig. 2



Revers

Fig. 3

Type I (fig. 4)

Médaille ronde en argent, formée d'une couronne de laurier nouée dans sa partie inférieure par un ruban figuré d'or formant un nœud en chevron ; ladite couronne entourant un médaillon central rond, aussi d'or, portant sur la face, l'effigie en relief du Prince LOUIS NAPOLEON BONAPARTE, de profil à gauche, entourée d'une bordure circulaire d'émail bleu portant à la partie supérieure la légende LOUIS NAPOLEON, en lettres d'or et à la partie inférieure un motif aussi d'or ; sur le revers la devise VALEUR ET DISCIPLINE en relief sur fond uni d'or et entourée d'une bordure circulaire d'émail bleu, ladite médaille surmontée d'une aigle éployée d'or ; la partie inférieure des ailes de l'aigle est soudée à la couronne de laurier et sa queue couvre une partie de la bordure d'émail bleu et du médaillon central du revers.

La faible quantité de pièces connues ne nous permet pas d'envisager l'existence de plusieurs fabrications. Cependant, l'examen de flancs et d'épreuves d'essais montre une certaine évolution dans la forme des ailes de l'aigle (4, 5 ou 6 plumes).

Y-a-t-il eu polémique sur ce sujet, et le second type ne serait-il pas le résultat d'une querelle d'esthètes ? Personne, en effet, et surtout aucun texte connu ne nous donne les raisons de l'évolution vers le second type qui semble être intervenue très peu de temps après la création.

Type II (fig. 5)

Même modèle mais les ailes de l'aigle ne touchent pas la couronne de laurier et au revers sa queue s'arrête au niveau de la bordure d'émail sans la couvrir. Ce modèle dit du Second Empire présente par contre une quantité assez impressionnante de variétés de fabrications dues semble-t-il à la prolifération des médailliers de l'époque comprise entre 1852 et 1870.

Pour permettre à nos lecteurs d'identifier eux-mêmes les pièces en leur possession, nous leur suggérons d'en examiner successivement les points suivants :

- 1) Le fond du revers qui peut être lisse, grenu ou ligné
- 2) Le motif décoratif de la bordure d'émail bleu de l'avvers
- 3) L'attache de l'anneau de ruban à la bélière (boule ou œilleton).
- 4) Les dimensions : diamètre, épaisseur, hauteur totale.

Nous avons rassemblé dans un tableau les caractères ci-dessus des pièces qui nous sont connues. Chacun pourra le compléter avec ses propres pièces et nous serons reconnaissants à ceux de nos camarades qui nous feront part de leurs découvertes.

L'effigie de l'Empereur varie peu suivant les modèles. Hormis les types IIb 4, chevelure et moustaches sont plus ou moins importantes. Nous n'avons pu en tirer d'enseignement.

En complément de ce tableau, signalons un curieux montage (2 exemplaires connus) de types IIb 2 et IIb 5 dont les centres du revers sont remplacés par des avers de la médaille de MENTANA. Ce centre aux armes pontificales nous permet de penser qu'il était porté soit par des zouaves pontificaux, soit par les troupes envoyées à Rome en 1867 au moment de l'affaire de MENTANA. (fig. 6)

Plus rares encore les deux modèles selon figures 7 et 8 qui sont de forme totalement inédite.

Type I



Fig. 4

Type II



Fig. 5



Fig. 6



Fig. 7



Fig. 8

MEDAILLE MILITAIRE IIème TYPE

TYPE	MOTIF DECORATIF	FOND DU REVERS	ATTACHE	DIAMETRE	EPAISSEUR	HAUTEUR	PARTICULARITES
II A1	• • • ⤵ ⤴ • • •	lisse	œilleton	26,4	3,2	46,5	Signature BARRE au revers
II A2	• • ⤵ ⤴ • •	"	"	26	3	45	Petite ancre au revers
II A3	"	"	"	26	3	45	Petite ancre retournée
II A4	"	"	"	26	4 (4,8)	46	Revers uni
II A5	• ☆ ⤵ ⤴ ☆ •	"	"	25,5	5	45	Email bleu clair
II A6	• • ⤵ ⤴ • •	"	boule	26	6,5	45,5	
II A7	• • ⤵ ⤴ • •	"	œilleton	26,9	6	46,8	Pas de trait d'union entre LOUIS & NAPOLEON
II B1	Voir II A2	grenu	boule	27,5	5	48,5	
II B2	☆☆☆⤵☆☆☆	"	œilleton	26,4	4	46,5	
II B3	Voir II A2	"	"	26,4	4,4	46,8	
II B4	• ⤵ ⤴ ☆ ⤴ ⤵ •	"	"	26,4	5	46,5	Effigie différente qui touche les bords supérieurs et inférieurs. Barbe ondulée roulée au bout
II B5	☆☆⤵☆☆	"	boule	26,8	6	47	
II B6	• ⤵ ⤴ • • • • •	"	œilleton	25,5	5	45,5	Pas de trait d'union entre LOUIS & NAPOLEON
II B7	☆☆ ⤵ ☆ ⤴ ☆ ☆	"	"	25,5	3,1	45,9	Les ailes sont plus pointues. La queue très courte ne touche pas la bordure d'émail
II C1	☆☆☆☆	ligné	œilleton	26	4	45,5	Effigie touche les bords sup. et inf.
II C2	Voir II C1	"	"	26	4,5	46,5	
II C3	Voir II C1	"	boule	28	5,6	49	
II C4	Voir II C1	"	œilleton	26,4	6,5	47	Creuse, très légère

Modèles de la République

Nous trouverons successivement :

- Type III (fig. 9) : type monobloc
- Type IV (fig. 10) : à bélière articulée et en relief sur ses deux faces
- Type V (fig. 13) : à bélière uniface articulée par anneau
- Type VI (fig. 14) : à bélière uniface articulée par charnière
- Type VII (fig. 15) : le millésime 1870 est supprimé

Type III



Fig. 9

Type IV



Fig. 10



Fig. 11



Fig. 12

Type V



Fig. 13

Type VI



Fig. 14

Type VII



Fig. 15

Type III (ou type monobloc)

Médaille ronde en argent formée d'une couronne de laurier nouée dans sa partie supérieure et dans sa partie inférieure par deux rubans figurés d'or entrecroisés : ladite couronne entourant un motif central rond, aussi d'or, portant : sur la face l'effigie en relief de Cérès de profil entourée d'une bordure circulaire d'émail bleu portant à la partie supérieure la légende : REPUBLIQUE FRANÇAISE en lettres d'or ; et, à la partie inférieure l'inscription : 1870 aussi en chiffres d'or ; sur le revers la devise : VALEUR ET DISCIPLINE en relief sur fond uni d'or et entourée d'une bordure circulaire d'émail bleu : ladite médaille est surmontée d'un trophée d'armes (aux reliefs sculptés sur la face et le revers) soudé à la médaille en trois points. Au dos du trophée, la dossière de la cuirasse apparaît ou n'apparaît pas selon les variétés.

Nous voudrions profiter de la présente étude pour remettre en cause certaines affirmations émises au début du XXème siècle et reprises en cascade par des contemporains.

Jusqu'à présent, il était admis l'existence de 2 (voire 3) variantes de ce type.

Pour notre part, nous en avons identifié 8 dont 6 de façon irréfutable. Le premier modèle (IIIa) est celui figurant dans le VAN PETEGHEM (n° 1271 page 114) et décrit comme résultant de la modification décrétée le 8 novembre 1870 (remplacement de l'effigie de l'Empereur par celle de Cérès).

Le second (IIIb) figure aux catalogues des ventes MATTEI 1912 et COTE 1914. Frappé grossièrement, il est généralement admis qu'il a été remis aux troupes de l'armée de Versailles, qui avaient réprimé les événements de la Commune en mai 1871. Cette médaille est très caractéristique car, en plus de son aspect grossier, son revers est lisse et elle est signée BARRE.

Rien ne permet de situer les autres dans le temps car elles ont très bien pu être réalisées avant ou après la Commune. Devant ces incertitudes, nous proposons de désigner dorénavant le type III sous le nom de type monobloc et de considérer le modèle dit de Versailles (ou de la Commune) comme une variété de ce type (IIIb).

L'identification précise n'est pas des plus facile et demande beaucoup d'attention.

Pour ce faire, il vous faudra surtout examiner les bélières (forme de canons, ceinture sur la cuirasse). Ces bélières, rappelons le, font corps avec la médaille à laquelle elles sont fixées en 3 points.

IIIa : Modèle de bonne qualité sans nom de graveur sur le fond grenu du revers. A l'avant, une étoile de part et d'autre du millésime.

Dimensions : diamètre 26,5 ; épaisseur 3,2 ; hauteur 48,3. Il s'agit là du modèle décrit par VAN PETEGHEM et qui pourrait bien être le 1er modèle de la IIIème République. Il n'y a pas de dossière au revers de la bélière (fig. 17).

IIIb : Modèle dont la couronne et la bélière sont grossières. Signature de BARRE sur fond lisse du revers. A l'avant, un point de part et d'autre du millésime.

Dimensions : diamètre 26,8 ; épaisseur 3 ; hauteur 48,2. Il s'agirait du modèle de la Commune (ou de Versailles). Pas de dossière au revers de la bélière selon fig. 19

IIIc : Même modèle que IIIa mais les canons de la bélière selon fig. 20 sont plus larges et soudés directement sans les petites boules intermédiaires.

Dimensions : diamètre 26,7 ; épaisseur 2,8 ; hauteur 49,2

III a (*Avers*)

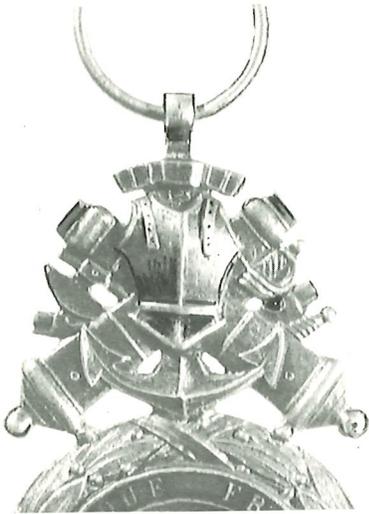


Fig. 16

III b (*Avers*)

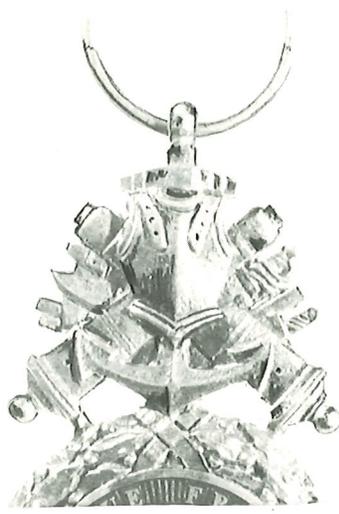


Fig. 18

III c et IV e (*Avers*)



Fig. 20

III a (*Revers*)

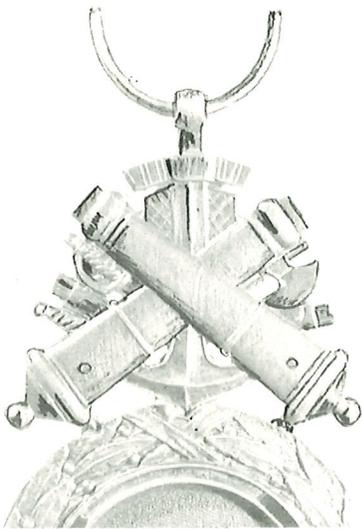


Fig. 17

III b (*Revers*)



Fig. 19

III c et IV e (*Revers*)



Fig. 21

IIIId : Même modèle que IIIc. Se distingue par les bouches de canons de la bélière (fig. 22) fortement arrondies.
Dimensions : diamètre 27 ; épaisseur 3,2 ; hauteur 48,5

IIIe : L'ancre de la bélière (fig. 24) fait un angle aigu et empiète sur la médaille.
Celle-ci figure à la vente X 1924 n° 132.

IIIIf : Médaille du type IIIc. La bélière est représentée fig. 26. La cuirasse apparaît au dos (fig. 27).

IIIg : L'effigie se présente sur un fond rayonnant : le revers est ligné et signé BARRE. La bélière est celle du modèle IIIa (fig. 16), sans cuirasse au dos.

IIIh : Une mention spéciale pour celle-ci dont l'effigie est la seule connue comme étant de profil à droite, rapportée sur fond ligné. Le revers bombé est grenu. La bélière est représentée à la fig. 28. La cuirasse apparaît au dos.

Dimensions : diamètre 27 ; épaisseur 6,3 ; hauteur 48,4. Ce modèle figure dans l'ouvrage de Bourdier. (*)

Remarque

Nous donnons les types IIIIf et IIIg avec quelques réserves. En effet, on retrouve ultérieurement dans le type IV la médaille de l'une avec la bélière de l'autre et réciproquement. Il peut donc s'agir de montages mais rien ne vient étayer cette hypothèse.

Type IV

Avant d'en terminer avec le type III, nous invitons nos lecteurs à réfléchir sur l'existence du type IV et à se poser la question de savoir pourquoi on est passé d'un modèle monobloc à un modèle articulé. De nombreux détails nous permettent d'avancer l'idée selon laquelle *les premières médailles militaires à l'effigie de Cérès*, réalisées tant à la Monnaie de Paris que chez les médailleurs privés furent toutes monobloc. Cela est tout à fait logique, héritières qu'elles étaient des modèles du Second Empire, eux-mêmes monoblocs.

L'utilisation montra rapidement que, fixées en 3 points seulement, elles étaient fragiles (ceci pourrait en partie expliquer leur rareté). D'où la décision de faire une articulation par anneau en conservant les mêmes éléments.

Si notre théorie est bonne, nous ne serons pas surpris de trouver dans le type IV, des pièces du type III mais articulées. De là à penser que toutes les pièces du types IV ont existé en monobloc et réciproquement que toutes les pièces monoblocs ont ensuite été articulées, il n'y a qu'un pas. Hélas, malgré l'examen d'une quantité importante de pièces la preuve ne peut en être faite et nous devons encore poursuivre nos recherches.

Mais revenons aux pièces connues de notre type IV dont la caractéristique commune est d'avoir une bélière biface articulée à la médaille par un anneau.

Comme pour le type III, l'identification se fera par la bélière.

IV a1 : Modèle plat. Fond de l'avers et du revers grenu. Une étoile de part et d'autre du millésime.
Dimensions de la médaille : diamètre 27,4 ; épaisseur 3,4
Dossier de cuirasse au revers de la bélière (fig. 31)

IV a2 : Modèle plus épais. Effigie rapportée sur fond lisse et plat. Un point de part et d'autre du millésime.
Revers ligné avec signature de BARRE.
Dimensions : diamètre : 26,5 ; épaisseur : 5 ; Bélière identique au modèle précédent.

(*) Les Ordres Français Bourdier Réédition 1977.

III d (*Avers*)



Fig. 22

III e et IV d1-2 (*Avers*)



Fig. 24

III f et IV b (*Avers*)



Fig. 26

III d (*Revers*)



Fig. 23

III e et IV d1-2 (*Revers*)

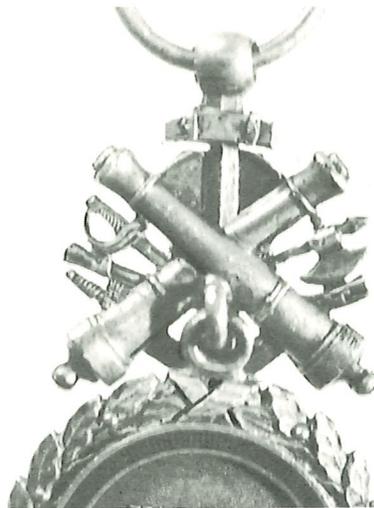


Fig. 25

III f et IV b (*Revers*)

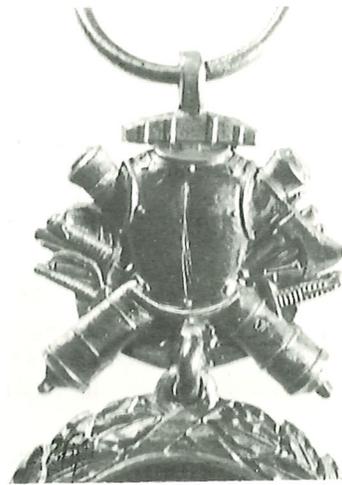


Fig. 27

- IV a3 : Médaille biconvexe. Effigie rapportée sur fond or bombé. Un point de part et d'autre du millésime.
Revers ligné avec signature de BARRE.
Dimensions : diamètre 27,6 ; épaisseur 6,4 ; Bélière identique au modèle précédent.
- IV b : Modèle très différent. Vente X mars 1924 n° 133. L'effigie se présente sur fond rayonnant. Le revers est ligné avec signature de BARRE. La bélière (fig. 26) est très particulière. L'ancre est encablée. La dossière de cuirasse existe au revers.
Dimensions : diamètre 27,4 ; épaisseur 3,4.
- IV c : Même modèle que celui de Bourdier décrit en IIIh, c'est-à-dire avec effigie à droite. La bélière est comme celle de ce type biface avec plastron de cuirasse apparent au revers mais elle est mobile et articulée par un pontet.
- IV d1 : Même modèle que celui décrit en IIIe mais la bélière est articulée également.
Dimensions : diamètre 26,6 ; épaisseur 3
- IV d2 : Même modèle mais les centres sont en surépaisseur. L'effigie de l'avvers est rapportée sur fond or.
Bélière identique au modèle précédent.
Dimensions : diamètre 26,4 ; épaisseur 5,3.
- IV e1 : Il s'agit du modèle IIIc articulé.
- IV e2 : Même bélière que IV e1 ou IIIc avec médaille du type IIIb, signé BARRE.
- IV f1 : Bien qu'il s'agisse encore d'une bélière biface (fig. 32), l'avvers se rapproche de la forme quasi définitive rencontrée dans les types V, VI et VII.
Dimensions : diamètre 27,5 ; épaisseur 3,2.
- IV f2 : Même modèle mais diamètre : 26,7 ; épaisseur : 3,4
- IV f3 : Même modèle de bélière mais l'avvers de la médaille est légèrement bombé. L'effigie est découpée et rapportée sur fond or.
Dimensions : diamètre 27,7 ; épaisseur 5.

Type V

La bélière, toujours articulée par anneau, s'est simplifiée et devient uniface.

- Va : Modèle plat de bonne qualité. L'effigie est fine sur fond lisse. Les cheveux tombent sur le cou en louvoyant (fig 39). Les lettres et la date sont fines. Il y a 1 point de chaque côté du millésime.
Le fond du revers est également lisse et signé BARRE. La bélière (fig. 34) est encore différente.
Les dimensions de la médaille sont : diamètre 26,3 ; épaisseur : 3,3.
- Vb : Le centre de l'avvers est en creux. L'effigie se présente sur fond grenu. Il y a une étoile de chaque côté du millésime. Le fond du revers est grenu sans signature. La bélière est représentés fig. 35.
Dimensions de la médaille : diamètre 26,6 ; épaisseur 3,5.
- Vc : Médaille de mêmes caractéristiques que Vb (centre en creux). A partir de ce modèle, les différences dans les bélières sont tellement peu apparentes que l'on peut les considérer comme identiques (fig. 36).
Dimensions : diamètre 27 ; épaisseur 3,4.
- Vd : Modèle très plat. Il n'y a pas de «fruits» sur la couronne de laurier.
Dimensions : diamètre 26,7 ; épaisseur 2,7.

III h et IV c (*Avers*)



Fig. 28

IV a1 - a2 - a3 (*Avers*)

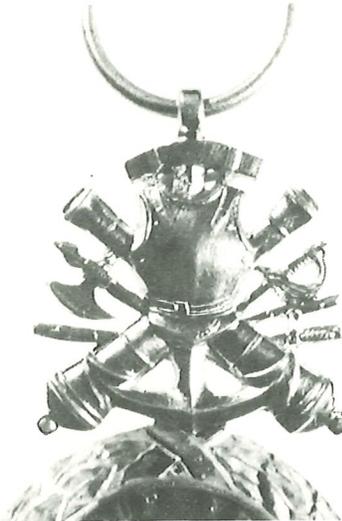


Fig. 30

IV f1 - f2 - f3 (*Avers*)

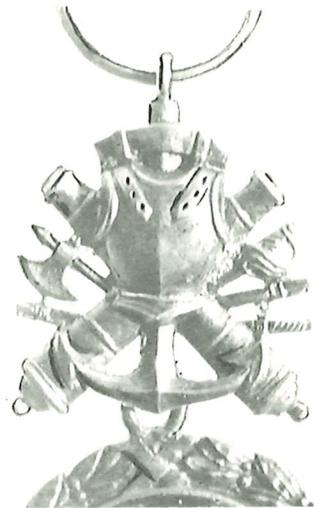


Fig. 32

III h et IV c (*Revers*)



Fig. 29

IV a1 - a2 - a3 (*Revers*)

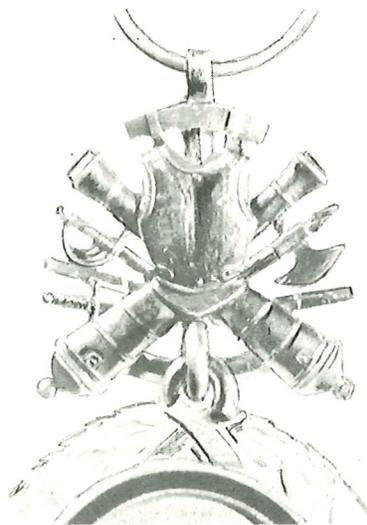


Fig. 31

IV f1 - f2 - f3 (*Revers*)

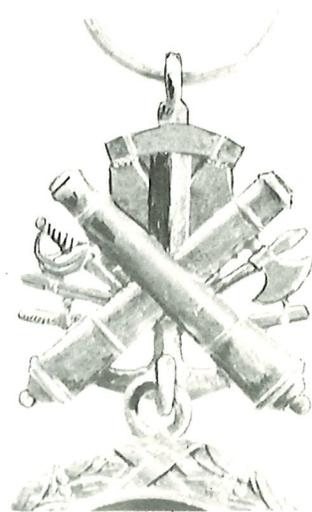


Fig. 33

V a (Avers)



Fig. 34

V b (Avers)



Fig. 35

V - VI - VII (Avers)

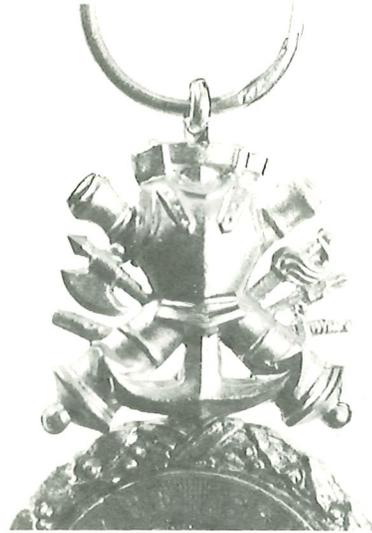


Fig. 36

V j (Avers)



Fig. 37

V j (Revers)



Fig. 38

Ve : Modèle de luxe. La couronne reste extra plate mais les centres sont rapportés en surépaisseur. L'effigie est découpée et rapportée sur fond d'or. C'est le modèle que l'on voit le plus fréquemment porté par les généraux de 14-18.

Prétendre qu'il s'agit du modèle des généraux relève de la plus grande fantaisie dans la mesure où elle était à la disposition de tous (moyennant finances) chez les médailleurs.

Dimensions : diamètre 27,7 ; épaisseur 6.

Vf : Modèle très plat uniface.

Celui-ci a également fait l'objet d'interprétations telles que «accrochage sur une cuirasse» ou encore «remis à titre posthume». En réalité, il était, du fait de sa faible épaisseur, destiné à être mis sous cadre (dixit catalogue ARTHUS 1923).

Dimensions : diamètre 27,5 ; épaisseur 2,7.

Nous citerons également pour mémoire un modèle dans lequel médaille et bélière sont en tôle estampée uniface et soudées en un point l'une à l'autre.

Vg : Sur les modèles précédents l'effigie est généralement très fine. Elle est couronnée de feuilles de laurier ou de chêne, d'épis de blé ou de fleurs. Les cheveux tombent sur le cou en louvoyant. Les fonds de l'avvers et du revers deviennent plus grossier. L'effigie a les cheveux relevés en un chignon attaché par un ruban qui tombe droit derrière le cou (fig. 40).

Dimensions : diamètre 27,7 ; épaisseur 3,6.

Vh : Effigie un peu plus moderne. Les fleurs ont disparu de la couronne. Sur ce modèle la bélière est fortement bombée.

Dimensions : diamètre 26,4 ; épaisseur 3,4.

Vj : Modèle également extra plat. L'effigie de l'avvers est identique à Vh (ruban tombant droit derrière le cou) mais la couronne ne comporte plus que des feuilles de laurier. Le revers de la bélière est rigoureusement plan. La médaille y est articulée par un pontet. Un autre pontet fixé perpendiculairement à la partie supérieure porte l'anneau de ruban (fig. 38).

Cette pièce n'ayant aucun caractère artisanal, nous émettons l'hypothèse de l'existence d'un modèle de transition entre l'articulation par anneau et l'articulation par charnière (types V et VI). Il pourrait, si cela se révélait exact, dater des années 1905-1910.

Dimensions : diamètre 27,2 ; épaisseur 2,7.



Fig. 39



Fig. 40

Type VI

Modèle plat dont la bélière est identique aux précédentes mais s'articule par une charnière (fig. 14).

L'effigie peut avoir les cheveux tombant en louvoyant sur le cou ou un ruban tombant droit du chignon.

Type VII

C'est le modèle actuel trop récent pour permettre de dégager des variantes.

Comme le modèle Va, l'effigie a les cheveux louvoyants. Le millésime 1870 est remplacé par une ou plusieurs étoiles. Elle peut être aussi à ruban droit et dans ce cas le 1870 est remplacé par une marguerite à 5 pétales (fig. 15).

Enfin, nous avons trouvé un exemplaire sans étoile, ni marguerite.

REMARQUE

Si la datation des premiers modèles ne pose pas trop de problèmes, il n'en est pas de même de ceux qui viennent pendant et après la guerre de 1870. Toutefois, nous proposons très approximativement la chronologie suivante pour les modèles de la III^{ème} République.

De septembre 1870 à 1873 : modèle monobloc.

De 1873 à 1878 : Modèle articulé par *anneau avec bélière biface*, cuirasse apparaissant ou n'apparaissant pas au revers du trophée (type IV). Cette date de 1878 a été retenue car elle correspond au départ d'Albert Désiré BARRE, graveur général de la Monnaie en poste du 27/2/1855 au 31/12/1878.

De 1878 à 1910 : Modèle articulé par *anneau avec bélière uniface*.

De 1910 à 1950 : Modèle articulé par *charnière avec bélière uniface*.

A partir de 1951 : Modèle articulé par *anneau avec bélière uniface* (se distingue par la suppression du millésime 1870)

Tout ceci est naturellement donné sous toutes réserves et devra faire l'objet de nombreuses recherches complémentaires.

MODELES RICHES

Nos lecteurs savent probablement que la quasi totalité des décorations françaises a été et est encore réalisée à la demande en métaux précieux. Il ne nous est malheureusement pas possible de dresser un inventaire de toutes les fantaisies laissées à l'initiative de nos joailliers. Pourtant, un catalogue publié par la maison DIETS, en 1904 nous apprend ceci :

Médaille militaire très riche, écrin maroquin compris :

Légende or à jour, 1 diamant à la bélière, F.	40
Or et argent, F.	80
Feuillage entièrement en diamant, F.	150
Bélière 3 diamants, F.	100
Bélière 5 diamants, F.	120

On pourra voir un magnifique exemplaire appartenant au Musée de la Légion d'Honneur sur l'uniforme du Maréchal FOCH au Musée de l'Armée, salle 14-18.

Les rubans

La question se pose souvent au collectionneur de l'authenticité des rubans équipant des médailles anciennes. L'exposition aux intempéries, à la lumière, les élongations dues aux tractions exercées ont pu en modifier les caractéristiques originales. Il reste qu'après examen d'un bon échantillonnage, on trouve des rubans de 36, 37, 38 et 39 mm. de largeur.

La partie centrale jaune varie de 24 à 27 mm.

Pour ce qui est des couleurs on distingue 3 modèles.

Ruban pour médaille type I

La couleur jaune centrale est légèrement orangée, elle est due à la juxtaposition dans la trame d'un fil clair et d'un fil plus foncé. Cela se vérifie à la loupe. Les deux bandes latérales sont vert bouteille foncé. On retrouve là une parenté avec le ruban de l'ordre de la Couronne de Fer du Premier Empire.

Ruban pour médailles types II et III (jusqu'à 1872)

La trame comprend un fil foncé juxtaposé à 4 fils clairs. Cela donne un jaune plus éclatant. Les bandes latérales sont d'un vert à peu près identique au précédent.

Ruban actuel

Les fils de la trame sont tous de la même couleur. Le jaune se rapproche du jaune citron. Le vert est plus clair.

Les réductions

En plus du modèle d'ordonnance (n° 1) dont le diamètre moyen est 27 mm., il a été réalisé les réductions suivantes :

- 1) Calibre 20 mm. (n° 4)
- 2) Calibre 16 mm. (n° 5)
- 3) Calibre 14 mm. (n° 6)
- 4) Calibre 12 mm. (n° 7)
- 5) Calibre 10 mm. (n° 8)

Pour tous ces modèles, nous avons trouvé des rubans de 27, 23, 19, 18, 15, 13, 11 et 6 mm. de large.

CONCLUSIONS

Si raisonnablement, nous pouvons affirmer que la quasi totalité des types de Médailles Militaires nous est connue, il reste néanmoins quelques variétés inédites dans les modèles récents. Outre le catalogue rationnel qui reste donc à compléter, nos lecteurs auront saisi d'eux-mêmes la nature des questions qui restent posées :

Datation exacte des différents types.
Raisons de l'évolution de certains types.
Liste des fabricants.
etc.

Après 127 ans d'existence, la glorieuse Médaille Militaire ne nous a pas encore tout dit. Peut-être, était-il bon, après tout, de faire le point ?

J. HASS

BIBLIOGRAPHIE

C. VAN PETEGHEM

Collection de Médailles et Monnaies de 1870-71
Edition 1889

CLAUDIUS COTE

Catalogue de la vente publique du 20 mai 1914

COMTE MICHEL DE PIERREDON

Contribution à l'histoire des Ordres de Mérite
Rodez Imprimerie CARRERE 1923

J. RENAULT

La Médaille Militaire

MICHEL MASSIAN

La Médaille Militaire
Edition NEUF du 15 février 1972

J. LAISSUS

Manuscrit 1955

C. DUCOURTIAL

Ordres et Décorations
Collection QUE SAIS-JE n° 747 - 1968